

GUIDE DU PARTICIPANT

Mois de l'économie sociale et solidaire

2016

| 9^e Edition

Normandie

LE MOIS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

en Normandie

9^e ÉDITION
NOVEMBRE 2016



CONFÉRENCES
RENCONTRES
PROJECTIONS
DÉBATS
FORUMS
PORTES OUVERTES



Tout le programme sur www.lemois-ess.org

Vous organisez un événement pendant le Mois de l'ESS. Ce guide a pour objectifs de vous aider dans vos démarches et de vous transmettre les informations nécessaires pour inscrire un événement dans le cadre du Mois de l'ESS : cadre, planning, accompagnement proposé par la CRESS.

Rappel des objectifs du Mois de l'ESS

Le Mois de l'ESS a pour ambition d'accroître la visibilité de l'économie sociale et solidaire en faisant événement à partir d'un ensemble de manifestations organisées au même moment par les acteurs et les partenaires de cette économie. Rassemblés sous un même logo et dans un programme commun, ces événements montrent le poids et la vitalité de l'ESS sur le territoire normand (150 manifestations en Normandie et plus de 2000 en France en 2015). En Normandie, la CRESS coordonne le Mois de l'ESS depuis 2008.

Calendrier

Le Mois de l'ESS se déroule en Normandie du 24/10 au 11/12/2016.

1 | PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Formats de manifestations

Vous êtes libre d'organiser la manifestation de votre choix (thème, format). Toutefois, les formats de type portes-ouvertes, interactifs et/ou festifs (spectacles, forums...) sont les plus prisés et les manifestations co-organisées ont un meilleur impact pour un investissement moins important (mutualisation de moyens).

Vous trouverez des exemples d'événements dans le programme de l'édition 2015 :

<http://www.essnormandie.org/decouvrir-less/le-mois-de-less/edition-2015/>

Thèmes

Aucun thème n'est imposé. Toutefois, lors de l'inscription votre événement devra être classé dans l'une des 6 thématiques :

- Protégeons-nous mutuellement
- Déplaçons-nous écolo
- Engageons-nous dans le développement durable
- Consommons bio
- Achetons responsable
- Eveillons-nous à l'engagement citoyen

Inscription

L'inscription de votre événement se fait en ligne sur le site dédié : www.lemois-ess.org. Elle est nécessaire pour figurer dans le programme du Mois de l'ESS. **Les inscriptions seront closes le 04 décembre 2016.**

Vous pouvez à tout moment modifier les informations relatives à votre événement en vous identifiant sur www.lemois-ess.org, et ce, même le jour de votre événement. La communication de l'événement s'appuiera sur ce programme.

Pour figurer dans le **programme papier**, votre événement devra être inscrit au plus tard le **30 septembre 2016** sur le site dédié (délais de maquettage, d'impression et de routage).

2 | VOS ENGAGEMENTS

- **Insérer le logo du Mois de l'ESS** sur l'ensemble des outils de communication de votre événement (programme, flyer, affiche, site Internet...).
- **Faire référence au Mois de l'ESS** lors de votre événement et auprès de la presse (une fiche de présentation de l'ESS et du Mois de l'ESS vous sera fournie par la CRESS).
- **Répondre au questionnaire d'évaluation** pour la réalisation du bilan. Les informations demandées concernent l'impact de votre manifestation : co-organisateurs éventuels, public présent, moyens de communication mobilisés. Il vous sera transmis fin novembre pour un retour avant le 12 décembre 2016.

3 | LES ENGAGEMENTS DE LA CRESS

- **Mise en valeur de votre structure et de votre (vos) événement(s)** dans le dossier de presse régional, sur le portail www.essnormandie.org, sur la page Facebook du Mois de l'ESS en Normandie, dans la newsletter hebdomadaire du Mois, lors du lancement.
- **Distribution des outils de communication** du Mois de l'ESS : courant septembre, vous recevrez un bon de commande pour les outils de communication du Mois de l'ESS (affiche, programme, badge) à retourner pour le 10 octobre. Ces outils ne sont pas payants. Ils seront distribués le jour du lancement du Mois de l'ESS début novembre.
- **Appui aux relations presse**
- **Appui à la réalisation des outils de communication** de votre événement
- **Réalisation de 4 newsletters** 100% dédiées au Mois de l'ESS présentant les événements à venir
- **Réalisation et envoi du bilan**

4 | RETRO-PLANNING POUR PARTICIPER AU MOIS DE L'ESS

Entre mai et septembre : informez la CRESS de votre projet d'événement

✓ **Vous voulez échanger sur votre action pendant le Mois de de l'ESS ou être appuyé ?**

Contacts :

Alice DERRIEN au 02 31 06 09 23, pour les départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne
Sophie MASSÉ au 02 35 63 50 05, pour les départements de l'Eure et de la Seine-Maritime

✓ **Vous voulez inscrire un évènement dans le programme du Mois de l'ESS ?**

Inscription en ligne sur www.lemois-ess.org.

Contact : Muriel MAURICE-JUHASZ - Tél. : 02 31 06 09 23 – info@cressnormandie.org

Avant l'été : élaborer votre (vos) projet(s) d'événements

L'inscription d'un événement nécessite a minima que le format de l'événement – titre, sujet, date, lieu, contact – soient arrêtés avant fin septembre pour figurer dans le programme papier. C'est pourquoi nous vous invitons fortement à concevoir votre événement le plus tôt possible.

Avant le 30 septembre : inscrivez votre événement sur le site du Mois de l'ESS

Inscrivez votre événement sur le site www.lemois-ess.org. Un minimum d'information est nécessaire : titre de l'événement, thème, date, heure, lieu, coordonnées de l'organisateur... Des informations complémentaires peuvent être ajoutées (images, logos...) qui apparaîtront sur la page de présentation de votre événement. Les événements inscrits avant le 30 septembre figureront aussi dans le programme papier.

Dès octobre, communiquez sur votre événement

- Utilisez le logo dans la communication de votre manifestation
- Affichez votre appartenance à l'ESS en utilisant le logo commun aux acteurs de l'ESS en Normandie (démarche initiée lors de l'édition 2014) : il vous suffit de demander le bulletin de participation à la démarche « Affichons notre appartenance à l'ESS » auprès de la CRESS (Muriel MAURICE-JUHASZ - Tél. : 02 31 06 09 23 - info@cressnormandie.org)
- Postez des informations sur votre événement sur la page Facebook du Mois de l'ESS en Normandie
- Contactez les médias

Pendant et après votre événement, communiquez !

Affiches et programmes vous seront donnés lors du lancement du Mois de l'ESS début novembre. Diffusez-les aux participants de votre événement.

Début décembre, participez au bilan du Mois

Une enquête d'évaluation vous sera transmise après votre événement.
